

(⁶)

(N^o 42.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 JANVIER 1849.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et Remboursements pour l'exercice 1849.

(Voir les N^{os} 1 et 97 de la Chambre des Représentants, et le N^o 39 du Sénat.)

MESSIEURS,

La Commission que vous avez nommée dans la séance de mardi dernier, m'a chargé de vous faire rapport sur le Budget des non-valeurs et remboursements, soumis à son examen. L'ensemble n'a donné lieu à aucune observation et sur les articles aucun changement n'a été proposé.

Les crédits demandés s'élèvent à un million neuf cent dix-huit mille francs ; cependant les sommes portées au Budget ne sont point limitatives. La Commission a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité, l'adoption du Projet de loi et du tableau y annexé, tel qu'il nous a été transmis par la Chambre des Représentants.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT.

Le Duc D'URSEL.

Le Comte J. DE BAILLET.

ZOUDE.

Le Comte COGHEN, Rapporteur.